
FINANCER UN NOUVEAU PROJET AVEC COMME GARANTIE LA PLUS-VALUE D'UNE PHARMACIE : UNE EXCLUSIVITÉ DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Montréal, le 4 mai 2011 – Avec la belle saison qui frappe à nos portes, le désir d'entamer de nouveaux projets se fait sentir. Que ce soit pour des projets professionnels ou personnels, la Banque Laurentienne a développé à l'intention des pharmaciens propriétaires différentes solutions de financement à long terme. Elle a particulièrement innové en offrant en exclusivité une option très intéressante : des retraits qui considèrent comme garantie l'achalandage et la valeur globale de la pharmacie, appelés *retraits d'équité*.

Ainsi, une pharmacienne ou un pharmacien qui souhaite réaliser un nouveau projet en tirant avantage de la valeur acquise au fil des ans par son établissement peut avoir accès à une nouvelle source de financement. La valeur globale de la garantie tient compte des actifs, mais aussi de cet élément de plus-value que représente l'achalandage : ce facteur constitue une forme d'actif ayant une valeur considérable dans l'analyse d'un dossier.

« Peu de créanciers reconnaissent l'achalandage comme valeur réelle pouvant servir de garantie à un prêt, et encore moins d'institutions financières consentent à offrir des retraits sur l'équité, révèle Monique Lo, directrice principale, Pharmacies, à la Banque Laurentienne. En outre, le produit de ce prêt peut être utilisé à la pleine discrétion du pharmacien propriétaire, ce qui lui procure beaucoup de latitude dans ses choix. »

La mise de fonds ainsi obtenue pourra être utilisée pour l'acquisition d'une autre pharmacie ou d'autres projets reliés aux affaires, comme l'achat de l'immeuble où le commerce actuel est installé. Par ailleurs, le pharmacien pourra également utiliser cette formule de financement pour les projets de son choix, autant personnels que de croissance d'entreprise, tout en bénéficiant d'un prêt à terme consenti à l'entreprise, avec des intérêts déductibles d'impôts. « Comme la valeur marchande de la pharmacie s'est appréciée au fil des ans, elle constitue un actif réel sur lequel le créancier fonde son prêt, explique Monique Lo. En ayant accès à ces *retraits d'équité*, le pharmacien peut enfin bénéficier du fruit de toutes ses années de travail tout en conservant son entreprise. Il ou elle peut donc rapprocher l'échéance de projets qui n'avaient pas été envisagés, réduire la pression qu'exercent les affaires sur sa personne, ou encore prendre des vacances bien méritées. »

Cette formule s'avère donc très flexible et avantageuse pour les pharmaciens propriétaires bien établis qui souhaitent donner encore plus d'impulsion à leurs affaires ou, à l'inverse, réduire leurs activités et tirer avantage de la valeur globale de leur entreprise.

Les pharmaciens qui souhaitent en savoir plus sur l'offre globale de services financiers offerts par la Banque Laurentienne aux membres de leur profession peuvent communiquer avec Monique Lo au numéro 514 227-2766, poste 5046, ou visiter la page *Pharmacies* sur le site Internet de la Banque Laurentienne à l'adresse <https://www.banquelaurentienne.ca/fr/entreprises/pme/pharmacie.html>.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 700 personnes.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère,

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca